



Informations jour de la rentrée des classes 2024-2025

Moyenne et Grande Section

Date : [Lundi 2 septembre 2024](#)

Horaires :

Afin de permettre aux parents ayant des enfants à l'école élémentaire d'accompagner à la fois leurs enfants en élémentaire et en maternelle, **l'heure de rentrée a été fixée à 8h45 pour l'école maternelle.**

Une liste indiquant l'heure d'accueil et la classe de chaque enfant sera affichée sur le portail de l'école maternelle [vendredi 30 aout](#) après 18h.

Pour les parents qui n'auraient pas la possibilité de participer à l'accueil échelonné pour des raisons professionnelles, ils pourront déposer leur enfant **entre 7h50 et 8h10** (horaires d'accueil habituels).

Lieux :

- L'entrée principale de l'école se situe rue Nathan Katz, mais vous pouvez accéder à la cour d'école par la rue Alma également.
- Les sorties des classes se font à des lieux différents selon les classes. L'enseignant de votre enfant vous informera du lieu de sortie.

Sécurité :

Il faudra toujours accompagner votre enfant jusqu'à la porte d'entrée de l'école rue Nathan Katz pour le remettre en main propre à un adulte (enseignant ou ATSEM).

Pour vous permettre de vous familiariser avec l'école maternelle, durant le mois de septembre, vous serez autorisés à entrer dans le bâtiment tous les matins au moment de l'accueil (**7h50-8h10**).

L'après-midi, les enfants seront pris en charge par les ATSEM directement à la porte d'entrée (**13h10-13h20**).

Matériel à apporter :

-36€ de participation volontaire à la coopérative scolaire (association de l'école). Cette cotisation permettra l'achat de fournitures, et contribuera à financer des projets (achats de matériel de bricolage, sortie...).

-une paire de ballerines de gym (ni mules, ni lacets, ni « Crocs »...)

-deux boîtes de mouchoirs

-un petit sac adapté à l'âge et à la taille de l'enfant pouvant contenir un cahier 17x22 cm

-une attestation d'assurance scolaire valable pour l'année 2024/2025 mentionnant les garanties : « responsabilité civile » et « individuelle accident »



Gouter :

-L'école adhère à la politique nationale et académique de la lutte contre l'obésité infantile. Il n'y a donc pas de gouter à l'école.

-La seule boisson autorisée à l'école est l'eau. Pensez à fournir une gourde à votre enfant, nous la remplissons si besoin.

Vêtements :

A l'école votre enfant joue, peint, fait du sport...c'est pourquoi nous vous demandons de privilégier les vêtements pratiques et confortables qui ne risquent pas d'être abîmés.

L'objectif étant que votre enfant devienne autonome : qu'il puisse se débrouiller seul, pensez « pratique » (éviter les boutons, les lacets, les bretelles, ceintures...).

Pensez à mettre le nom de votre enfant sur ses affaires (veste, écharpe, bonnet, gants...).

La Directrice, Delphine ROCH

